

Université Panthéon Assas
Doctorat en Sciences Économiques



PROJET DE THESE

Crises financières récentes et gouvernance bancaire : Littératures théoriques et validation empirique pour le cas des pays émergents et la Zone Euro

Mai 2013

Nom de l'étudiant : M. Foued Sabbagh¹

Directeur de thèse : M. Alain Redslob

¹ Foued Sabbagh, Mastère Finance et Développement de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques et Politiques de Sousse et Chercheur en Sciences Economiques.

1- Introduction :

La libéralisation financière a fortement donné une impulsion l'intégration dans les marchés financiers internationaux depuis le début des années 1980. Cette intégration a connu un gonflement durable des instabilités qui finissent un jour par éclater. L'histoire économique contemporaine a été connue plusieurs chocs financiers, après la crise de la dette des pays d'Amérique Latine en 1982, sont survenus le Krach boursier 1987, la crise du SME en 1992-1993, la crise mexicaine en 1994-1995, la crise asiatique en 1997-1998, la crise russe et la faillite du fonds LTCM en 1998, les crises du Brésil en 1999 et en 2002, le krach des valeurs de la nouvelle économie et la crise turque en 2000, la crise argentine en 2001-2003 et plus récemment la crise actuelle qui a été amorcée en 2007 et qui a été secouée par une série des perturbations financières en 2009, 2012 et 2013 dans les pays émergents et la zone euro. Ces crises qui ont mis une nouvelle retournent en évidence l'absence de bonnes gouvernances bancaires, ceci été la question de la viabilité des modes de fonctionnement de la finance globalisée. L'implication des institutions bancaires dans la crise actuelle a clairement soulevé la question de la gouvernance des banques, celle-ci à évidemment d'autant plus d'importance que les banques jouent un rôle primordial dans les systèmes financiers modernes. Notamment, les systèmes financiers des pays émergents et de la zone euro se caractérisaient par une forte dépression financière durant les années quatre-vingt-dix jusqu'à nos jours. De ce fait l'économie émergente et européenne a connu des crises financières très graves qui bouleversaient toutes les activités économiques. En effet, le secteur bancaire dans ces économies a été caractérisé par des contraintes aussi bien internes qu'externes dans la réglementation et le contrôle de son activité en raison de l'importance des risques d'instabilité. Dans ce cadre, les banques instaurent des mécanismes internes comme le rôle important du conseil d'administration aussi bien des mécanismes externes comme la réglementation prudentielle.

L'effondrement des plusieurs banques met en évidence l'existence de failles dans les mécanismes de la gouvernance bancaire. D'une part, le contrôle interne des dirigeants de banques, notamment à travers le rôle joué par les dirigeants de conseil d'administration. D'autre part, le contrôle externe des banques concerne les méthodes de la réglementation. Ces mécanismes sont déterminés par des éléments d'ordre interne et externe à la fois. Delà met en évidence, une importance rôle pour l'instauration des mécanismes de gouvernance des banques pour remédier à ce problème du bouleversement actuel dans le secteur bancaire. Cette gouvernance bancaire à des effets sur les crises financières et inversement les crises financières ont des impacts sur la gouvernance bancaire. La montée rapide des crises financières et l'instabilité dans le secteur bancaire ont remis en cause les objectifs de la libéralisation financière. Cette dernière a bouleversé les mécanismes de réglementation et de supervision bancaire. Dans cet ordre des idées, en met l'importance relation entre la libéralisation financière, les crises et la gouvernance bancaire.

2- Contexte :

Les crises récentes sont propagées sur les marchés financiers dans la zone euro et ainsi dans les pays émergents constituent un point d'entrée évidente pour interroger les causes et les conséquences de ces crises. La cause principale de défaillance bancaire a été principalement la forte intégration dans le processus de la libéralisation financière tandis que la conséquence fondamentale a été la mauvaise qualité de la gouvernance bancaire.

Ma présente recherche penchera sur la place des mécanismes de la gouvernance bancaire dans les pays émergents et la zone euro. Cette étude a été la pierre fondamentale d'analyser et de montrer l'importance rôle qui peut jouer la gouvernance bancaire dans le déclenchement des crises financières récentes. Le contexte de ma thèse met évidence les considérations théoriques et les modélisations de traiter le sujet de la libéralisation financière, de la gouvernance bancaire et les crises financières récentes dans les pays émergents et la zone euro. Cela sera expliqué par une méthodologie économétrique choisie dans ma recherche.

3- Problématique :

Pour traiter mon sujet, il convient de répondre à la problématique suivante :

Dans un monde marqué par une mondialisation financière et par une instabilité financière, quels sont les mécanismes de la gouvernance bancaire dans les pays émergents et la zone euro ? Quel est le rôle joué par la gouvernance bancaire pour assurer une stabilité dans les marchés financiers ? Est-ce que la libéralisation financière ouvre la porte de l'intégration dans une Économie mondiale risquée par des sensibilités d'instabilité financière ? Est-ce que les économies émergentes et européennes sont condamnées à aller de crise en crise après la libéralisation financière ? Quel est l'impact de la gouvernance bancaire sur les crises financières et inversement ?

Pour répondre à ces questions, il faut définir la notion de la gouvernance bancaire et leurs dimensions internes et externes dans une première partie de recherche, ainsi il doit appliquer une estimation empirique pour avoir les résultats des conséquences de ces mécanismes de gouvernance des banques dans les pays émergents et la zone euro. Ainsi, il faut expliquer les effets de la gouvernance bancaire sur les crises financières et inversement, les effets des crises financières à l'épreuve de la gouvernance bancaire, il doit aussi étudier les relations entre la libéralisation financière, les crises et la gouvernance bancaire celle-ci dans une deuxième partie concerne les fondements et les justifications théoriques et empiriques des crises financières et de la gouvernance dans les banques.

Ma recherche de thèse comporte deux parties indépendantes et chaque partie comporte une partie théorique et empirique pour analyser et discuter cette idée.

4- L'objectif de la recherche :

L'objectif de ma recherche se découpe en deux parties dans laquelle en présenter dans une première partie une revue de la littérature théorique et une explication par des modèles d'inspiration concernant mon sujet. Tandis que la deuxième partie était plus détaillée par une analyse approfondie de la relation entre les crises financières récentes et la gouvernance bancaire, ainsi une revue de la littérature théorique et empirique. Chaque partie constitue une étape d'application empirique pour avoir la significativité de problème posé.

4- 1 L'objectif théorique :

L'objectif théorique est de décrire et d'analyser les mécanismes de la gouvernance bancaire d'une part, et l'impact des crises financières dans les pays émergents et la zone euro sur la gouvernance des banques et dans le sens inverse l'impact de la gouvernance bancaire sur les crises de l'autre part. Les débats actuels de la relation entre la gouvernance bancaire et les crises financières, faites l'objet de plusieurs littératures théoriques. **Richard B et Masmoudi I (2010)**, constituent une présentation théorique de la notion de la gouvernance et de la crise bancaire suivie d'une analyse de l'effet de la crise financière de 2008 sur la gouvernance des banques aussi bien à court terme qu'à long terme. Le concept de la gouvernance bancaire se définit comme étant un ensemble des mécanismes internes et externes.

D'après **Charreaux G (2000)**, définit de la dimension interne de la gouvernance bancaire dont laquelle le conseil d'administration au sein du paradigme de l'efficacité. Il oppose en particulier les théories contractuelles (financière et partenariale) du conseil d'administration est de discipliner les dirigeants aux théories stratégiques pour lesquelles le conseil constitue un instrument cognitif aidant à la création de compétences. Par contre, les mécanismes externes de la gouvernance bancaire font partie de la réglementation et la supervision de la qualité de transparence et de maîtriser l'information et de pratiquer des systèmes pour protéger les actionnaires, les clients, les collaborateurs et l'environnement bancaire. L'interaction entre mécanismes internes et externes de la gouvernance est évidente. Les dirigeants adoptent des mécanismes internes en réponse aux contraintes externes (**Semmae M (2011)**). Dans cet esprit, la gouvernance bancaire repose sur l'idée selon laquelle la bonne gouvernance réduit les risques de défaillance bancaires et améliore le niveau de règlement prudentiel.

Selon **Hui C.H et Chung T.K (2011)** montrent également des preuves des flux d'informations du marché des Swaps sur défaillance de crédit souverain sur le marché d'option sur devises au cours de la crise. Un autre problème souvent soulevé dans le débat de déclenchement des crises financières et leurs conséquences, ainsi le rôle de la gouvernance bancaire qui peut jouer au cours de l'instabilité financière, c'est la libéralisation financière. Dans ce cadre, **Demirguç K et Detragiache E (1996)**, énoncent les dangers de la libéralisation financière dont lequel est plus élevé dans les pays où les

institutions nécessaires pour soutenir le fonctionnement efficace des marchés financiers ne sont pas bien développées. Ces institutions comprennent la réglementation prudentielle et la supervision effective des intermédiaires financiers et de la criminalité organisée échanges de sécurité, et un mécanisme qui fonctionne bien pour faire respecter les contrats et les règlements. À côté de la libéralisation financière globale, la littérature théorique démontre que la mauvaise gouvernance au sein du secteur bancaire est une deuxième justification théorique de propagation des crises financières qui ont secoué les pays émergents et la zone euro.

La littérature sur les crises bancaires annonce que la libéralisation financière et la principale cause des crises actuelles. Selon l'hypothèse centrale de **Miotti L et Plihon D (2001)**, les défaillances bancaires à l'origine des crises peuvent être expliquées, en grande partie, par les comportements spéculatifs des banques favorisés par la libéralisation financière. La majorité des études affirme que la libéralisation financière paraît comme le principal cause permettant d'améliorer les risques d'instabilité financière et bancaire. Delà naît l'importance de l'instauration des mécanismes de la gouvernance des banques pour remédier aux problèmes des crises récents. En effet, l'accélération des crises financières a remis en cause les objectifs de la libéralisation financière, de la gouvernance bancaire et de la contagion de la crise d'un pays à un autre. Dans ce sens, se tourne l'idée fondamentale de ma recherche.

4- 2 L'objectif empirique :

L'objectif empirique dans ce travail de recherche se divise en deux parties, pour tester cet objectif, il s'agit de faire deux étapes. Dans une première étape, une présentation d'un modèle empirique à tester les dimensions de la gouvernance bancaire. La deuxième étape sera réservée aux relations entre la gouvernance bancaire, les crises, la libéralisation financière et la contagion des crises d'un pays à un autre. Chaque partie sera comparée par une estimation et une analyse empirique. Ce chemin constitue, la détermination de la mesure des variables explicatives entraînant un passage complémentaire entre les deux parties. L'objectif de cette étude est, en prolongeant les récents travaux de recherche du comité de Bâle sur les mécanismes de la gouvernance bancaire à savoir la supervision et la réglementation prudentielle, comme le principal élément de la lutte contre les crises financières. En outre, en tenter de compléter cette fausse et de montrer que la gouvernance bancaire est une épreuve significative dans les crises récentes. Cette présentation empirique est proposée, basée sur des tests économétriques portant sur les crises récentes dans les pays émergents et la zone euro.

L'objectif de cette partie est d'évaluer la genèse de la gouvernance des banques. L'étude de **Rachdi H (2008)**, s'articule par la présentation des mécanismes internes et externes de la gouvernance bancaire et d'appréhender le rôle de la gouvernance au sein de la firme bancaire. Dans ce sens, en combler empiriquement dans ma recherche ces dimensions de gouvernance et leurs effets sur les crises récentes. En outre, plusieurs événements peuvent aider à expliquer les effets des crises récentes comme la contagion

et leur impact sur la gouvernance ainsi les conséquences de la libéralisation financière sur la stabilité financière et bancaire. **Van Rijckeghem C et Weder B (2001)**, construisons une mesure de la concurrence pour les fonds de la banque et de trouver des arguments en faveur d'un effet de prêteur commun dans les crises mexicaines, thaïlandais et russe, après avoir contrôlé le degré de concurrence sur le commerce et les fondamentaux macroéconomiques. S'il est peu affecté, on pourra alors parler de découplage des cycles d'activité des pays émergents avec ceux des pays industrialisés ou, du moins, d'une dynamique propre aux pays émergents, ce qui accentuera leur force économique et leur repositionnement (**Delphine L (2009)**). En outre, la transmission de la crise de la dette souveraine et financière de l'UEM est déclenchée selon les prix des actions, les Spreads de CDS et le taux de change.

Pour étudier l'existence empirique entre la structure des mécanismes internes et externes de la gouvernance bancaire et entre les effets des crises financières récentes sur la gouvernance bancaire et inversement les effets de la gouvernance bancaire sur les crises financières récentes, en utilisant à la fois deux façons dont l'analyse empirique. La première partie existe d'explorer le conseil d'administration et la réglementation prudentielle au sein des banques. Tandis que la deuxième partie tend à étudier l'existence de la relation entre la gouvernance bancaire et les crises financières dans les pays émergents et la zone euro. **Moshirian F (2011)**, examine « *too big to fail* » et affirme que seul un système intégré au niveau international rendra grandes banques mondiales, à la fois lorsque opérationnel est en cas d'insolvabilité. Les problèmes de crédit Subprime qui a commencé aux États-unis en 2007 ont affecté le secteur financier dans d'autres pays, notamment en Europe. En effet, la détérioration du système financier et la défaillance ont été fortement en relation avec le système de supervision et de réglementation bancaire. Dans ce cadre se déroule l'objectif empirique de ma recherche.

5- Base de données et Méthodologie :

5- 1 Base de données :

Pour établir les variables expliquées et les variables explicatives des mécanismes de la gouvernance bancaire et les crises financières récentes. En recours à différentes sources des données statistiques, tout d'abord les bases de données de la première partie sont collectées des sources d'informations suivantes : The Dafs database of directors and the « Guide des états majors », SDC Platinum, World Bank Privatization Transaction Database, World Scope, Bank Scope, Bankstat et Bankers almanac. Cette partie empirique comporte les bases de données des comptes de banques. Tandis que la Base de données de la deuxième partie provient d'International Financial Statistics (IFS), World Bank, Direction of Trade (IMF), BRI, JEDH (The World Bank) et Thomson DataStream.

Cette étude a été menée sur l'échantillon choisi d'un panel des pays émergents (l'Argentine, le Brésil, le Mexique, Corée du Sud, l'Indonésie, Malaisie, le Thaïlande, la Tunisie, le Maroc et l'Afrique du Sud) et d'un panel des pays de la zone euro (l'Autriche, Belgique, Chypre, la Finlande, la France, l'Allemagne, Grèce, l'Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, le Portugal, la Slovénie et l'Espagne). L'ensemble de ces pays a connu de fortes instabilités financières et des crises bancaires durant les deux dernières décennies. En outre, la sélection de la base de données de la deuxième partie est plus approfondie pour l'analyse de la situation macroéconomique, la libéralisation financière et la contagion dans ces pays. Ces données ont également été collectées sur la période annuelle de 1990 jusqu'à 2012, afin d'identifier et d'analyser les différents changements dans les mécanismes de la gouvernance bancaire. En effet, la base de données de panel dans cette étude de recherche mesure les dimensions de la gouvernance au sein des banques, d'une part, et le lien entre la libéralisation financière, crise, contagion et gouvernance bancaire de l'autre part.

5- 2 Méthodologie :

La méthodologie adoptée dans ma recherche de thèse se déroule en deux parties. La première partie consiste à présenter les mécanismes de la gouvernance bancaire et d'identifier les différentes variables explicatives. J'adopte dans cette étape d'estimation la même démarche validée par les travaux empiriques de (**Mamoghli C et Dhouibi R (2009), Alexandre H et Bouaiss K (2008)**). Les variables explicatives testées de cette méthode d'estimation économétrique sont les variables de discipline externe et les variables de discipline interne de la gouvernance bancaire et les variables évaluant le degré de latitude managériale. Trois équations sont utilisées pour l'application pratique de cette partie, l'équation du changement de performance, l'équation du changement de capitalisation et l'équation du changement du niveau de risque. Cette méthodologie a pour but de proposer une validation empirique pour le changement dans la performance des banques, la capitalisation minimale et nécessaire imposée par les banques et la prise de risque systémique dans les banques des pays émergents et la zone euro sur la base des mécanismes de gouvernance interne et externe. L'estimation simultanée du modèle empirique a été réalisée sur la base du stade de trois méthodes des moindres carrés (3SLS). Afin de tester les différentes dimensions de la gouvernance bancaire, la deuxième partie est relative aux effets de ces dimensions sur les crises financières récentes.

Le recours à la méthode Probit/Logit sur les données de panel qui valide le lien entre la libéralisation financière, crise, contagion et gouvernance bancaire. Toutefois, on utilise généralement la méthodologie de ces principaux auteurs qui ont fait appel à cette technique sont (**Hurlin C (2003)**), **Demirguc K et Detragiache E (1998-1999)**, **Fontenla M et Gonzalez F (2007)**, **Hagen J.V et Ho T.K (2006)** et **Abaoub E, Rachdi H et Elgaied M (2008)**, le modèle choisi utilise généralement deux types de fonction : la fonction de répartition de la loi logistique et la fonction de répartition de la loi normale centrée réduite.

Selon **Kaminsky G.L et Schmukler S.S (2008)**, la libéralisation financière sont très conflictuels, avec beaucoup argument que la libéralisation provoque des bulles et des crises financières et d'autres prétendent qu'il permet aux marchés de fonctionner correctement et de capitaux pour se déplacer vers sa meilleure destination. Les données empiriques antérieures de mon étude retenaient la relation variable dans le temps entre la libéralisation du secteur financier domestique, la libéralisation des marchés financiers et la libéralisation du compte capital.

Pour la variable crise bancaire, en retenue, la définition de **Caprio G et Klingebiel D (1996)**, pour la détresse financière, dans laquelle le système bancaire a une valeur nette négative, peut se produire sur une période de temps et voire persister avant d'être détecté. Cette démarche correspond à l'épuisement du capital bancaire au cours d'une telle crise. Les indices de crises bancaires systémiques varient entre 0 et 1, ils prennent la valeur de l'unité s'il y a une crise et zéro sinon.

Pour la variable gouvernance bancaire, elle prend les valeurs suivantes : Zéro en période de répression financière, l'unité en période de libéralisation financière a été suivie par un effort de renforcement des normes de supervision prudentielle. L'étude de **Laeven L et Levine R (2009)**, procède à la première évaluation empirique des théories concernant la prise de risque par les banques, leurs structures de propriété et de règlements bancaires nationaux. Ils démontrent que la même réglementation a des effets différents sur le risque bancaire en prenant en fonction de la structure de gouvernance de la banque.

Pour les variables de contrôle macroéconomiques, en choisir un ensemble des variables explicatives répondre aux questions de la problématique et la littérature empirique de la relation entre la gouvernance bancaire et crises financières, ces variables sont de nature internes et externes.

Pour les variables de contagion, en recours aux études de **(Van Rijckeghem C et Weder B (2001), Mink M et De Haan J (2013), Pappas V, Ingham H et Izzeldin M (2013), Glick R et Rose A (1999) et Grammatikos T et Vermeulen R (2012))**, pour analyser le phénomène de la transmission de la crise d'un pays à un autre, en construis une mesure d'un ensemble des variables significative applicable sur les pays émergents et la zone euro. L'estimation de cette deuxième étape sera appliquée selon le modèle Logit sur données de panel. Pour valider la partie empirique en recours à l'utilisation du logiciel STATA 10.

6- Résultats attendus :

Les principaux résultats attendus se dégager mon étude doit montrer théoriquement et empiriquement que le processus de libéralisation financière, au cours des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, constitue la cause commune de la plupart propagation des crises financières et de la multiplication des instabilités dans les secteurs bancaires de la majorité des pays émergents et de la zone euro.

Plusieurs études empiriques ont mené à étudier la relation entre la libéralisation financière et les crises bancaires (**Demirguç K et Detragiache E (1998), Williams J et Nguyen N (2005), Kaminsky G.L et Schmukler S.S (2008) et Miotti L et Plihon D (2001)**), d'après ces travaux, on constate que les crises bancaires sont déclenchées dans les pays où le secteur financier est libéralisé et le secteur bancaire est fragile. En outre, la privatisation bancaire, le comportement spéculatif des banques et le déclenche des bulles financières seraient à l'origine des défaillances et des crises bancaires récentes. La période de la libéralisation financière et de la privatisation bancaire a été caractérisée par la déréglementation financière, la ruée bancaire, et la restructuration de la banque importante, ce qui a conduit à des changements structurels dans la gouvernance bancaire. Les résultats attendus de ma recherche doivent démontrer que la notion de la crise bancaire et la gouvernance des banques sont reliées par des effets à court terme et à long terme, ainsi la libéralisation facilite le déclenchement rapide de ces crises et l'effondrement des systèmes réglementaire au sein des banques.

Par ailleurs, cette recherche s'insère dans le cadre d'explication la double dimension de la gouvernance bancaire telle que la réglementation prudentielle et le conseil d'administration d'une part et l'effet de la crise pour les pays émergents et la zone euro de l'autre part. Les conséquences de la crise ont été catastrophiques que ce soit au niveau interne ou externe. L'ensemble des activités bancaires ont été affectées par une série de défaillances et du risque systémique. Par conséquent, on démontre que la gouvernance bancaire au niveau interne et externe joue le rôle de l'instauration pour assurer la meilleure coordination possible entre les membres du conseil administratif et les pouvoirs publics et réglementaires.

En effet, les résultats attendus seront montrés que la gouvernance bancaire et corrélée avec les émergences des crises récentes dans les pays émergents ainsi dans la zone euro. Ce qui laisse de conclure qu'une libéralisation financière mal encadrée, enclenchée dans un environnement conjugué avec une mauvaise gouvernance bancaire, est redevable d'une instabilité dans les systèmes bancaires et financiers. Une première étape consiste à analyser les imbrications entre les mécanismes internes et externes de la gouvernance au sein des banques. Une deuxième étape concerne l'analyse de l'impact des crises financières sur la gouvernance bancaire et inversement l'impact de la gouvernance bancaire sur les crises financières. Enfin, il convient d'étudier la relation entre la libéralisation financière, l'effet de la contagion et la gouvernance bancaire qui ont entraîné la diffusion de ce débat des crises financières récentes. C'est dans cette direction d'idées que ma recherche se prolonger. Ces voies de cette étude de thèse future permettront de mieux comprendre le fonctionnement des mécanismes internes et externes de la gouvernance bancaire et les effets des crises actuelles à court terme et à long terme dans les pays émergents et la zone euro.

7- Conclusion :

Les crises financières récentes ont tendance à être régionales et mondiales, ils affectent en particulier les pays émergents et la zone euro en proximité de la relation géographique, économique et commerciale. La dernière décennie a été marquée par la multiplication d'une vaste littérature théorique et empirique qui traite la relation entre la libéralisation financière et les crises financières, d'un côté et la causalité entre la gouvernance bancaire et les crises financières de l'autre côté. La lecture de ma recherche débouche sur la conclusion que la libéralisation financière est le moyen de faciliter l'amélioration des crises financières. En effet, il existe une relation étroite entre la libéralisation financière, les crises, la contagion et la gouvernance bancaire. L'examen de mon étude portant sur une brève littérature théorique et empirique et un ensemble des hypothèses de modélisation qui permet de déterminer les principaux mécanismes de la gouvernance internes et externes et les principales causes et conséquences de crises actuelles. Les mécanismes externes selon la réglementation prudentielle concernent une justification théorique, les objectifs et les normes de surveillance de la réglementation prudentielle. Tandis que, les mécanismes internes selon le conseil d'administration comportent une définition selon les théories de gouvernance, le rôle dans la saine gouvernance des banques et le mécanisme interne de contrôle du dirigeant du conseil d'administration. L'objectif principal de ma recherche est permis d'identifier, discuter et analyser l'imbrication entre les mécanismes internes et externes de la gouvernance bancaire dans les pays émergents et la zone euro. En outre, les principaux effets qui affectaient les économies de ces pays et les liens entre la gouvernance bancaire et les crises financières récentes. D'une part, à analyser l'impact des crises financières sur la gouvernance bancaire, de l'autre part, à analyser l'impact de la gouvernance bancaire sur les crises financières récentes.

8- Le calendrier de la thèse :

Les grandes étapes de cette recherche sont estimées à trois années à compter de la date du dépôt du projet.

➤ **La première année :**

- Valoriser les thèses en privilégiant l'internet (**www.thèses.com**).
- L'élaboration du cadre théorique, problématique et hypothèses.
- Étudier toute la littérature et les modèles théoriques qui traitent la relation entre les crises financières et la gouvernance bancaire.
- La méthodologie et la démarche de la recherche.
- Présentation une revue de la littérature théorique.

➤ **La deuxième année :**

- L'élaboration du cadre empirique, méthodologie et base de données.
- **Pré soutenance le parti théorique** (les modèles théoriques et une revue de la littérature).
- Présentation une revue de la littérature empirique.
- Estimation et analyser les résultats des tests empiriques.

➤ **La troisième année :**

- Discuter la partie empirique et les résultats obtenus.
- Présenter un article empirique.
- Analyser, Filtrer, Discuter et Rédiger la thèse.
- Anti-plagiat.
- **Pré soutenance de la thèse.**
- Soutenance de la thèse.

9- Bibliographie Provisoire :

Abaoub E, Rachdi H et Elgaied M (2008), « L'apport de la gouvernance à l'explication des crises bancaires : Une analyse en données de panel », *Conférence, thème : Les crises financières, Février 2008*.

Alexandre H and Bouaiss K (2008), « The complementary of regulatory and internal governance mechanisms in banks », *Working paper DRM Finance 2008-1*.

Allemand I and Brullebaut B (2010), « Comparaison des pratiques de gouvernance dans les banques française », *Revue française de gestion, 2010/8 n°207, pp 15-28*.

Bastos R and Pindado J (2013), « Trade credit during a financial crisis: A panel analysis », *Journal of Business Research 66 (2013), pp 614-620*.

Caprio G, Laeven L and Levine R (2007), « Governance and Bank Valuation », *Journal of Financial Intermediation, 16 (2007), pp 584-617*.

Caprio G and Klingebiel D (1996), « Dealing with bank insolvencies: Cross Country experience », *Policy Research Working Paper 1620*.

Charreaux G (2000), « Le conseil d'administration dans les théories de la gouvernance », *Pôle d'économie et de gestion (Iae-Latec)*.

Chroqui R (2008), « Banques étrangères, Mode de gouvernance et performance des banques privatisées », *Revue d'économie financière, pp 275-295*.

Claessens S and Yurtoglu B.B (2012), « Corporate governance in emerging markets: A survey », *Emerging Market Review xxx, (2012) xxx-xxx*.

Cremers K.J M and Nair V.B (2005), « governance mechanisms and equity prices », *The Journal of Finance, VOL. LX N°6 December (2005), pp 2859-2894*.

Crespi R, Gracia-Cestona M.A and Salas V (2004), « Governance mechanisms in Spanish banks: Does Ownership Matter? », *Journal of Banking and Finance 28 (2004), pp 2311-2330*.

Cuaresma J.C and Feldkircher M (2012), « Drivers of output Loss during the 2008-09 crisis: A focus on Emerging Europe », *Focus on European Economic Integration Q2/12, pp 46-64*.

Dannon P.H (2010), « Mécanismes internes de gouvernance bancaire et risques financiers dans la zone UEMOA : Une analyse économétrique par les données de panel », *CERME-RII-ULCO*.

Demirguc-Kunt A and Detragiache E (1998), « Financial Liberalization and Financial Fragility », *Policy Research Working Paper 1917*.

Demirguc-Kunt A and Detragiache E (1999), « Monitoring banking sector fragility: A multivariate Logit Approach with an Application to the 1996-87 Banking Crises », *Policy Research Working Paper 2085*.

Fontenla M and Gonzalez F (2007), « All banking crises are not created equal », *University of New Mexico and Sam Houston State University, April 2007*.

Gadioux S.E (2010), « Qu'est-ce qu'une banque responsable ? Repères, théoriques, pratiques et perspectives », *Management and Avenir, 2010/8 n°38, pp 33-51*.

Gande A, John K and Senbet L.W (2008), « Bank incentives, economic specialization, and financial crises in emerging economies », *Journal of International Money and Finance 27 (2008), pp 707-732*.

Glick R and Rose A (1999), « Contagion and trade: Why are currency crises regional? », *Journal of International Money and Finance 18 (1999), pp 603-617*.

Grammatikos T and Vermeulen R (2012), « Transmission of the financial and sovereign debt crises to the EMU: Stock prices, CDS spreads and exchange rates », *Journal of International Money and Finance 31 (2012), pp 517-533*.

Hagen J.V and Ho T.K (2006), « Money market pressure and the determinants of banking crises », *Department of Economics, University of Bonn, Indiana University, and CEPR and Department of Economics, Institute of International Economics, National Chung Cheng University*.

Hui C.H and Chung T.K (2011), « Crash risk of the euro in the sovereign debt crisis of 2009-2010 », *Journal of Banking and Finance 35 (2011), pp 2945-2955*.

Hurlin C (2003), « Économétrie des variables qualitative », *Econométrie des Variables Qualitatives Polycoché de Cours, Janvier 2003*.

Inci A.C, Li H.C and McCarthy J (1999), « Financial contagion: A local correlation analysis », *Research in International Business and Finance 25 (2011), pp 11-25*.

Kaminsky G.L and Schmukler S.S (2008), « Short-Run Pain Gain: The Effect of Financial Liberalization and Stock Market Cycles », *Review of Finance (2008) 12, pp 253-292*.

Laeven L and Levine R (2009), « Bank governance, regulation and risk taking », *Journal of Financial Economics 93 (2009), pp 259-275*.

Lahet D (2009), « Le repositionnement des pays émergents : de la crise financière asiatique de 1997 à la crise 2008 », *Revue d'économie financière, pp 275-306*.

Lazar D, Todea A and Phillip D (2012), « Martingale difference hypothesis and financial crisis: Empirical evidence from European emerging foreign exchange markets », *Economic Systems xxx (2012) xxx-xxx*.

Mamoghli C and Dhouibi R (2009), « Bank corporate governance and insolvency risk: Evidence from an emerging market », *Institut Supérieur de Gestion, University of Tunis*.

Marsal C et Bouaïss K (2009), « Les mécanismes internes de gouvernance dans les banques : Un Etat de l'ART », *Finance Contrôle Stratégie, Volume 12, n°1, mars 2009, pp 93-126*.

Mathieu C et Sterdyniak H (2009), « La globalisation financière en crise », *Revue de l'OFCE 110, Juillet 2009, pp 13-74*.

Mink M and De Haan J (2013), « Contagion during the Greek sovereign debt crisis », *Journal of International Money and Finance 34 (2013), pp 102-113*.

Miotti L et Plihon D (2000), « Libéralisation financière, spéculations et crises bancaires », *Economie Internationale, 2001/1 n°85, pp 3-36*.

Moshirian F (2001), « The global financial crisis and the evolution of markets, institutions and regulation », *Journal of Banking and Finance 35 (2011), pp 502-511*.

Pappas V, Ingham H and Izzeldin M (2013), « Financial Markets Synchronization and contagion: Evidence from CEE and Euro Zone », *Working paper hors series*.

Rachdi H (2008), « A banking governance: An overview », *Working papers series, Laboratory of research in Finance, Accounting and Financial Intermediation Faculty of Economic and Management Sciences of Tunis University El Manar Tunisia*.

Rachdi H (2011), « Board characteristics, Performance and risk taking behaviour in Tunisian Banks », *International Journal of Business and Management, Vol 6, n°6, June 2011, pp 88-97*.

Richard B et Masmoudi I (2010), « Crise financière et gouvernance des banques », *Vie et Sciences économiques, 2010/3 n°185-186, pp 172-186*.

Semmae M (2011), « Introduction au modèle de la gouvernance bancaire coopérative : caractéristiques, particularités et mécanismes », *L'observatoire, LIPSOR-CNAM Paris*.

Shams P (2009), « Strong boards, CEO power and bank risk-taking », *Journal of Banking and Finance 33 (2009), pp 1340-1350*.

Van Rijckeghem C and Weder B (2000), « Sources of contagion: is it finance or trade? », *Journal of International Economics 54 (2011), pp 293-308*.

Williams J and Nguyen N (2005), « Financial Liberalization, Crisis, and restructuring: A comparative study of bank performance and bank governance in South East Asia », *Journal of Banking and Finance 29 (2005), pp 2119-2154*.

Yurtsever S (2011), « Investigating the recovery strategies of European Union from the global financial crisis », *Procedia Social and Behavioral Sciences 24 (2011), pp 687-695*.